DROIT- BTS METHODOLOGIE

Comment lire et analyser un arrêt de cassation

1. Les pré-requis

- le vocabulaire juridique (demandeur, défendeur, appel, pourvoi, appelant, intimé…)
- l'organisation judiciaire (voir diaporama sur le site)

2. La méthode

1. **Précisez la décision** : juridiction, date

2. **Identifiez les parties** ; leurs arguments et prétentions

3. Identifiez les faits : ils permettent de comprendre le litige qui a conduit les parties devant la justice

4 . Retracez la procédure : Identifiez : le demandeur et défendeur,
Retrouvez qui a interjeté appel (s'il y a eu appel !) Ainsi que l'auteur du pourvoi en cassation

5. Le problème de droit : c'est une question juridique à laquelle la cour de cassation apporte une solution

6. La décision de la cour de cassation : précisez pourquoi la cour rejette le pourvoi ou bien pourquoi elle casse la décision précédente

3. le modèle de fiche permettant de répondre à la question « analysez cette décision de justice

FICHE DE DECISION DE JUSTICE

1- décision :

2 - les parties, arguments et prétentions

parties	arguments et prétentions

3 - les faits

4 - la procédure

1er degré : ….	*Quelle juridiction ?*
✓ demandeur :	
✓ défendeur :	
✓ décision :	
2d degré	*Cour … chambre …. ?*
✓ appelant :	
✓ intimé :	
✓ décision :	
Cassation ……	*Quelle chambre ?*
✓ Pourvoi de…	
✓ Décision	

5 - le problème de droit

Sous forme de question

6 - le dispositif

Décision de la cour et motivations

4. Application

Analysez cette décision de justice

Cass. soc., 28-05-2003,M. Cédric Monribot c/ société Sagem,

disponible sur LEGIFRANCE
http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000007048346&fastReqId=1985168071&fastPos=3

6. proposition de corrigé

FICHE DE DECISION DE JUSTICE

1- décision :

Cour de cassation chambre sociale

2 - les parties, arguments et prétentions

parties	arguments et prétentions
salarié Monribot	Le salarié a le droit de se vêtir à sa guise y compris sur le lieu de travail se vêtir à sa guise est une liberté fondamentale demande : annulation de son licenciement et réintégration
employeur = Sagem	La liberté de se vêtir n'est pas une liberté fondamentale demande le maintien du licenciement

3 - les faits

Un salarié, Mr Monribot est prié à plusieurs reprises, de ne plus se vêtir d'un bermuda sur son lieu de travail. IL est licencié et saisit la justice d'une demande d'annulation de ce licenciement

4 - la procédure

1er degré : ….Conseil des Prud'hommes

- ✓ demandeur : Salarié : Mr Monribot
- ✓ défendeur : Employeur : société Sagem
- ✓ décision : déboute le salarié

2d degré : Cour d'appel chambre sociale

- ✓ appelant : salarié
- ✓ intimé : employeur
- ✓ décision : confirme la décision du CPH

Cassation chambre sociale

- ✓ Pourvoi de… salarié
- ✓ Décision rejet pourvoi

5 - le problème de droit

Des restrictions aux libertés individuelles peuvent elles être apportées dans le cadre du travail si elles sont justifiées et proportionnées à leur objet ?

OU

Si le droit de se vêtir à sa guise est une liberté individuelle peut il cependant être limité dans le cadre de relations du travail

6 - le dispositif

Cassation rejette le pourvoi du salarié au motif que :

La liberté de se vêtir n'est pas une liberté fondamentale : donc le salarié ne peut pas fonder sa demande sur ce principe